



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5020108

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 29/01/2025 15H25 C:000314 I:02341

V/Appel du Mercredi 29/01/2025 a 15H25

SELON DEVIS N° 4120034

sdC le petit nice
s/c CITYA IMMO CONCEPT
LES DEUX LIONS
3 AVENUE ROGER DONNADIE
13300 SALON DE PROVENCE

IMMEUBLE : LE PETIT NICE
IMPASSE DES PENITENTS
13300 SALON DE PROVENCE

17 Février 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 1 IMPASSE DES PENITENTS

-
CAVE N°1 FILS DE MME HOVINE : 06.89.54.78.78 (AVERTI DE VOTRE APPEL)
RDC
1ER ETAGE MME PENNACHIO : 06.75.31.77.19
2EME ETAGE MME HOVINE : 04 42 86 24 20
3EME ETAGE M. DUMAS : 06.32.78.02.88

MOTIF : CAVE IMPACTÉE : MME GEORGES 06.23.80.06.66
: PASSAGE CAMÉRA POUR RECHERCHE MICRO FUITE ENTRE LE RDC AU NIVEAU DU
JARDIN ET LES CAVES

-
Votre accord sur notre devis n° 4120034 du 13/12/2024 d un montant de
275,00 TTC

Donneur d'ordre : Mme K MONIER

NATURE DE L'INTERVENTION :

Inspection télévisée de canalisation

TRAVAUX RÉALISÉS LE 30/01/2025 :
UNE FUITE A ÉTÉ DÉTECTÉ EN DALLE ENTRE LE LOGEMENT ET LA CAVE
PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE COLONNE
REPLI

-
MISE A DISPOSITION D'UN TECHNICIEN SPECIALISE ET D'UN VEHICULE ATELIER
EQUIPE D'UNE UNITE CAMERA

INSPECTION VIDEO DU RESEAU EU ENTRE LE RDC ET LES CAVES
GEOLOCALISATION DES ANOMALIES DETECTEES
DELIVRENCE D'UN RAPPORT DETAILLE AVEC PRECONISATIONS
NETTOYAGE ET REPLI DU CHANTIER



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5020108

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

TL LCOMPTER Email envoyé le 07/02/25 a 11H47 Mme K MONIER

TL TT Email envoyé le 13/12/24 a 15H13 Mme K MONIER

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	INSPECTION VIDEO	250,00	250,00
TOTAL H.T.			250,00
T.V.A. a 10,00%			25,00
TOTAL T.T.C.En EURO			<u>275,00</u>

Valeur en votre reglement au 31 Mars 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN